

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 décembre 2019
Convocation du 4 décembre 2019

Présents : Mrs POTHIER Jean-Claude, HAMON Pascal, FRONDAS Olivier, LAGENESTE Jean-Paul, MAZURE Serge, SENETAIRE Gabriel, TACHON Christophe et Mmes RIBES Martine, DEPALLE Marie-Claude, BOURDIER Marie-Hélène

Absentes excusées : Mmes POUYET Ingrid, GRIVOT Elodie

Absents: Mrs. DUMET Cédric, MARTINEZ Abdou

Compte rendu du 8 novembre

Approbation à l'unanimité des membres présents.

Communauté de Communes « Pays de Lapalisse » (délibération n°1)

L'avenant numéro 19 au rapport final de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est validé à l'unanimité des membres présents.

Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau (délibération n°2)

Validation à l'unanimité des membres présents de la convention d'assistance technique assainissement collectif sur la période de 2019-202, d'un montant de 876 € pour l'année 2019.

Chemin de « La Chaise » (délibération n°3)

Pour la cession du chemin de « La Chaise » à M. et Mme GIRAUD Pascal, une enquête publique doit être réalisée, un commissaire enquêteur sera nommé.

Questions diverses

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des points suivants :

- Service Départemental d'Incendie et Secours : cotisation 2020 6364 €
- Entreprise SUEZ : rapport de l'étude Bathymétrique de la lagune
- Taxe sur la cession de terrains nus devenus constructibles, reversée par la communauté de Communes pour 2019 d'un montant de 1 833 €.
- Confirmation des subventions départementales : 14 992 € pour la réhabilitation de la lagune et 2 485 € pour l'étude de valorisation agricole des bœues de la lagune.
- Motion pour la réorganisation des services locaux de la DGFIP du département de l'Allier, validée à l'unanimité. (délibération n°4)
- Communauté de Communes « Pays de Lapalisse » : Adhésion à l'Etablissement Public Foncier (EPF).

Compte-rendu succinct de « l'avancée » du Coq par Mme Marie-Hélène BOURDIER et M. Gabriel SENETAIRE.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 17 janvier 2020 à 20 heures 30 en mairie.